

Thème 4 :

Migration en Europe

1. Tendances de migration en Europe depuis 1950
 - a) 1950-1973 : migration traditionnelle
 - b) 1974-1988 : nouvelles tendances
 - c) depuis 1989 : migration de la « mondialisation »
2. Les étrangers dans l'Union européenne :
 - a) des « stocks » et des « flux »
 - b) Les modalités d'entrée
3. Politiques migratoires de l'UE
4. Le rôle de l'immigration et ses conséquences démographiques et sociales ?

Lecture:

Alain Monnier *Démographie contemporaine de l'Europe: évolution, tendances, défis*. Edition Armand Colin, Paris, 2006

A.Avdeev, T.Eremenko, P.Festy, G.Gaimu, N.Le Boutellec et S.Springer, « Populations et tendances démographiques des pays européens (1980-2010) », *Population*, n°1, Vol.66, p.9-133

Données : *Trends in International Migrant Stock: Migrants by Age and Sex // United Nations Population Division*
<http://esa.un.org/MigAge/index.asp?panel=8>

DeVision DataBase <http://devision-dmo.econ.msu.ru/?SLANG=Fr>

1

Définitions préalables

- **Immigrant** : personne née étrangère à l'étranger, entrant dans un territoire
- **Immigré** : personne née étrangère à l'étranger, présente dans un territoire
- **Étranger** : personne n'ayant pas la nationalité du territoire où elle réside, mais qui peut y être née
- **Nationaux** : personnes ayant la nationalité du territoire où elles résident, éventuellement à la suite d'une naturalisation

2

Problèmes d'observation, de données et d'estimation

- **Quelles observations ?**

- Les populations concernées (« stocks »)
- Les flux (entrées et sorties)

- **Deux façons de compter**

- Selon la nationalité : nombre et proportion d'étrangers
- Selon le pays de naissance et la nationalité au moment de l'entrée dans le territoire

- **Les limites des données disponibles**

- Peu de données détaillées sur les flux d'immigration par nationalité
- Pas de données sur les flux d'émigration
- Soldes migratoires et recensements

3

Trois période dans l'histoire récente de la migration en Europe

- 1950-1973 : des migrations encore traditionnelles
- 1974-1988 : coup d'arrêt et nouvelles tendances
- 1989... : les migrations à l'heure de la mondialisation

4

1a) Les années 1950-1973

Les trois lignes de force des migrations « traditionnelles »

5

Une vue d'ensemble à partir des soldes migratoires

	Solde migratoire 1950-1973	
	<i>Excédentaires</i>	<i>Déficitaires</i>
Europe du Nord	Suède (+4% par rapport à la population 1950)	Autres pays
Europe occidentale	Allemagne de l'Ouest* (+6 Mln ou 11%), Suisse (+12%), France (+8%), Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Irlande (-19%), Allemagne de l'Est* (-16%), Royaume-Uni,
Europe méridionale		Tous pays (Portugal:-27%; Malte: -35%; Grèce: -9%; autres pays ~ -4%)
Europe centrale	Albanie (mais avec des fluctuations importantes ??? qualité de données)	Autres pays (Yougoslavie** -5%, Pologne, Hongrie -2%)

* Dans les deux Allemagne confondu le solde migratoire a été positif : + 3,5 millions ou près +5% par rapport à la population 1950

** Cette moyenne cache une forte inégalité de l'immigration dans les républiques fédérées : la Bosnie et Herzégovine, Monténégro et Macédoine ont perdu de 13 à 15% de leurs populations, les républiques plus peuplées ont perdu de 1 à 3% de leurs populations

6

Trois composantes du système des migrations européennes

- **Migrations économiques:** des pays les moins développés vers les plus développés
- **Migrations politiques** intra-européennes (Est vers Ouest)
- **Immigration consécutive à la décolonisation**

7

Les migrations en Europe de l'Ouest : motifs économiques

- **Les pays d'immigration en Europe de l'Ouest**
 - Nations les plus industrielles d'Europe de l'Ouest, en plein essor offrent d'emploi
 - + de 10 millions d'excédent migratoire
 - Une immigration encore traditionnelle :
 - caractéristiques des migrants : hommes qui viennent sans famille pour le travail temporaire pour gagner mieux sa vie
 - pays d'origine : pays agricoles et moins développés de l'Europe
- **Les pays d'émigration en l'Europe de l'Ouest**
 - Pays en panne de développement industriel et social:
 - Irlande, Finlande, Europe du Sud
 - Déficit: 0,5 million en Irlande; plus de 2 millions en Italie et en Portugal ; en Espagne 1,3 millions, en Grèce 0,7 millions.
 - Cas du Royaume-Uni:
 - Forte immigration (Irlandais)
 - Forte émigration (Canada, Australie, Afrique du Sud...)
 - Mais le bilan est négative de plus de 600 K.

8

Les migrations en Europe de l'Est

- **Deux systèmes migratoires de part et d'autre du « Rideau de fer »**
 - Pays d'Europe centrale tous déficitaires, de façon endémique (émigration d'études, vers URSS?)
 - Un cas particulier: Yougoslavie, insérée dans le système migratoire d'Europe de l'Ouest
- **Les départs vers l'Ouest (émigration de crises)**
 - De la RDA vers la RFA:
 - Forte émigration jusqu'en 1961 (construction du mur de Berlin) :
 - entre 1950 et 1961: la RDA perd presque 2,6 millions d'émigrants
 - Le Mur a interrompu la fuite mais encore quelques départs (0,4 millions?)
 - Suite aux crises politiques du système de « la fraternité socialiste » :
 - 1956 en Hongrie, et Pologne,
 - 1968 en Tchécoslovaquie

9

La décolonisation :

3^e source des migrations vers l'Europe de l'Ouest :

- Retours bien identifiés seulement dans les situations de crise :
 - Algérie-Maroc-Tunisie vers France:
 - 1,5 million à partir de 1956 dont 650 mille rapatriés en 1962
 - Congo belge (1960), Rwanda et Burundi (1962) vers Belgique:
 - Combien ?
 - Guinée-Bissau (1974) et Angola (1975) vers Portugal :
 - au moins 0,5 million de personnes

10

Vue d'ensemble sur les années 1950-1973

- Puissance des mouvements migratoires vers les pays les plus dynamiques d'Europe de l'Ouest
- Flux axés sur les liens historiques entre pays de départ et pays d'arrivée
- Politiques des portes grandes ouvertes à l'immigration

11

1b) Les années 1974-1988

Le coup d'arrêt et les nouvelles
tendances de l'immigration

12

Choc pétrolier de 1973 et arrêt de l'immigration

- Menaces sur la croissance économique et montée du chômage
 - Les pays traditionnels d'accueil deviennent moins attrayants
 - L'offre d'emploi est en baisse
- Objectif des gouvernants : stopper l'immigration et inciter au « retour »
- Premières mesures *sont antérieures* au choc pétrolier : Suisse (1970), Suède (1972)
- Généralisation en 1973 (RFA) et 1974 (France, Benelux)

13

Changements dans le paysage migratoire en Europe

1. Une réduction spectaculaire des taux de migration nette à l'Ouest

(taux annuel p.1000 hab.)

	1950-1973	1974-1988
RFA	4.5	1.3
France	2.9	0.8
Belgique	1.1	0.4
Suisse	4.9	0.4

2. L'Europe méridionale devient la terre d'accueil

	1950-1973	1974-1988
Espagne *	-2.0	+0.4
Grèce *	-2.7	+2.9
Italie	-1.7	-0.1
Portugal *	-10.8	+4.0

* Membres de l'UE dans les années 1980

3. Conséquence moins spectaculaires (sauf RDA) mais importantes au Nord et à l'Est

	1950-1973	1974-1988
RDA	-6.9	-0.7
Bulgarie	-1.3	-1.1
Hongrie	-0.7	-1.1
Pologne	-0.8	-1.1
Roumanie	-0.6	-0.7
Tchécoslovaquie	-0.5	-0.4

	1950-1973	1974-1988
Danemark	0.0	0.5
Finlande	-2.0	-0.1
Norvège	0.0	1.4
Suède	1.7	1.6

14

Les nouvelles conditions et règles de l'immigration en Europe de l'Ouest

- Admission en qualité de travailleur très difficile
- Deux possibilités demeurent:
 - Regroupement familial
(Charte sociale européenne, adoptée par le Conseil de l'Europe en 1961, en vigueur depuis 1965)
 - Demande d'asile (très forte en Allemagne: Polonais, Yougoslaves; origine de plus en plus diversifiée dans les autres pays: Iran, Sri Lanka...)

15

Des conséquences inattendues :

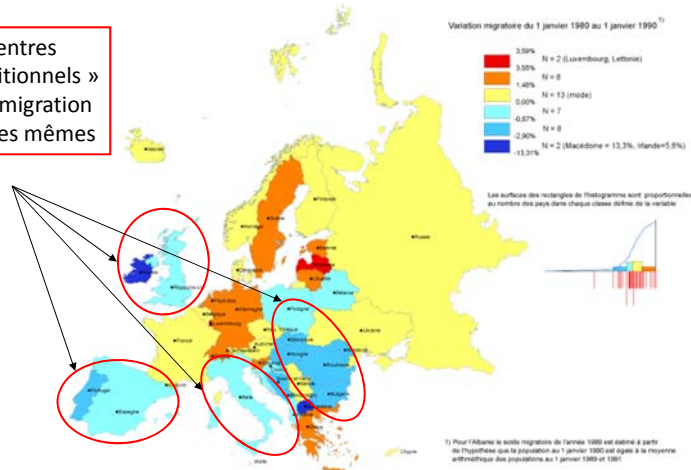
- Fixation des immigrants présents
- Modification de la structure par sexe et âge (arrivée des femmes et des enfants dans le cadre de regroupement familial)
- Problème de « faux » réfugiés → multiplication des « sans papiers » → premières régularisations massives au début des années 1980:
 - France – 120 000 en 1981-1982,
 - Italie – 119 000 en 1987-1988,
 - Espagne – 44 000 en 1985-1986)

16

Bilan migratoire de la décennie 1980-1990 est resté « traditionnel »

Variation de l'effectif de la population à cause de la migration entre 1980 et 1990

Centres
« traditionnels »
de l'émigration
sont les mêmes



17

1c. Migrations depuis 1989...

À l'heure de la mondialisation
et de l'eupéunisation

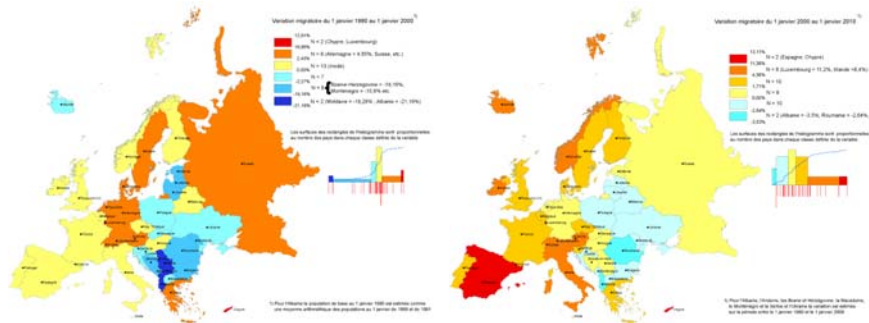
18

Changement du paysage migratoire en Europe depuis 1990

Variation de l'effectif de la population à cause de la migration

1990-2000

2000-2010



Disparition des foyers « traditionnels » d'émigration au Sud et au Nord-Ouest (Irlande et Royaume-Uni)

L'Europe central passe au bilan migratoire positif

19

Effervescence migratoire à l'Est

- Mise en marche du processus allant conduire à la chute du Mur de Berlin :
 - 10 septembre 1989: la Hongrie ouvre sa porte vers la RFA
- Mouvement général
 - échange entre les nouveaux États indépendants (surtout à l'Est : la Russie, l'Ukraine, pays baltes, États issus de l'Yougoslavie)
 - Apparition du phénomène de réfugiés des zones de conflits :
 - afflux dans tous les pays, mais principalement en Allemagne et Autriche
 - mouvement grossi par les guerres en Yougoslavie (1 million de réfugiés en Europe au début des années 1990, 4 millions de « personnes déplacées » au milieu des années 1990)
- Deux épisodes intenses :
 - Allemagne
 - Guerre dans l'ex-Yougoslavie

20

Deux courants spécifiques de l'immigration en Allemagne

- **Übersiedler : Allemands de RDA**

- Afflux entre septembre 1989 et octobre 1990 (réunification): 650 000
- Bilan 1989-1993:
 - 1,4 millions d'Allemands Est → Ouest
 - Compte tenu des retours: 1 million se sont installés
 - 6% de la population de l'Allemagne de l'Est

- **Aussiedler : Allemands « de souche »**

- Migration « ethnique » initiée avant 1989 : 1 million en provenance de Pologne, Roumanie et URSS (accords intergouvernementaux)
- 1988-1993: 1,7 millions (400 000 en 1989 et 1990)
- 95% originaires d'URSS en 1993

21

La déferlante venue de l'Est n'a pas eu lieu

- Début des années 1990: crainte d'une déferlante migratoire
- Mesures restrictives : Autriche (juin 1992), autres pays (1993)
- Harmonisation communautaire : traité de Maastricht (novembre 1993) et accords de Schengen (1995)
- Un « rideau de papier » a remplacé le « rideau de fer »

22

Nouvel image des migrations à l'heure de la mondialisation

- **Diversification des provenances**
 - **Permanence des flux traditionnels :**
 - Finlande=>Suède
 - Turcs, Italiens, Polonais=> Allemagne
 - Commonwealth=> Royaume-Uni
 - Afrique lusophone=>Portugal
 - Algériens, Tunisiens, Marocains=> France
 - **Nouveaux courants et formes :**
 - Pays d'Europe centrale en difficultés: Albanie, Roumanie
 - Pays en crise: Irak, Somalie
 - Apparition d'une immigration chinoise
 - Développement de l'immigration sans papiers
- **Réponses politiques contradictoires :**
 - **Volonté des gouvernements d'accentuer le contrôle de l'immigration**
 - **Nouvelles régularisations massives (France, Espagne, Italie)**

23

2. Les étrangers dans l'Union européenne

24

Europe des Quinze *: quels effectifs d'étrangers? Quels %?

- 20 millions d'étrangers
- Principalement dans 5 pays
 - Allemagne (7 millions)
 - France et Royaume Uni (autour de 3 millions)
 - Espagne et Italie (autour de 1,5 millions)
- 2% (Finlande, Italie, Portugal) à 8-9% (Belgique, Allemagne, Autriche)
- France: 5%

* - Nord + Ouest + Sud (sans Chypre)

25

Premier cercle :

- **venus de pays de l'AELE*...**
 - AELE : 6 millions → entre 25% et 50% des étrangers dans la plupart des pays
 - Conséquence de la liberté de circuler et de s'établir...
 - ...mais beaucoup sont arrivés avant l'adhésion de leurs pays d'origine (Portugais en France, Grecs en Allemagne)
- **...selon des choix préférentiels**
 - Les 4 pays les plus peuplés (Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie) ne figurent pas systématiquement dans les 4 premières nationalités
 - **Liens historiques**: Suède et Finlande; Royaume-Uni et Irlande; Allemagne et Autriche
 - **Présence des pays du sud de l'Europe** : réservoirs de main d'œuvre dans les années 1950-60, avec des filières préférentielles: Italiens → Allemagne, France, Belgique; Portugais → France; Grecs → Allemagne
 - **Héliotropisme** (Allemagne, R.-U. → Espagne, Grèce, Italie)

* Association Européenne de Libre Échange : membres actuels sont Norvège, Islande, Liechtenstein, Suisse, mais + (avant 1995 : Autriche, Finlande, Suède), + (avant 1986 Portugal) + (avant 1973 Danemark et Royaume Uni)

26

Le deuxième cercle

- Europe centrale:
 - présence très contrastée:
 - Moins de 10% **des étrangers** dans la moitié des pays
 - Italie : 30%, Autriche : 60%, Grèce : 70%
- Europe orientale
 - Finlande : 25%, Portugal : 7%, Grèce : 5%
- Turquie:
 - Allemagne : 37%, Autriche, Danemark, Pays-Bas: 15-20%, Belgique et France : 6%

27

Au-delà...

- Données d'Eurostat très sommaires
- Originaires d'Afrique:
 - France et Portugal : 44 %
 - Espagne : 22%, Italie : 29%, Pays-Bas : 21%
 - < 10% : Europe du nord, Allemagne, Autriche, Grèce
- Originaires d'Amérique:
 - Espagne : 40%, Portugal : 20%, Italie : 11%
- Originaires d'Asie :
 - Europe du nord : réfugiés Irakiens

28

Les étrangers dans les pays communautaires d'Europe de l'Est

- Rares : < 2% de la population
(sauf Estonie: 20%, russes)
- Originaires de pays de la région pour la plupart
- Sauf : originaires d'Asie (Vietnam) en
République tchèque et Estonie

29

Des « stocks » aux « flux »

- Etrangers présents : ancienneté + ou –
importante → histoire + ou – ancienne
- Immigrants : au plus près de l'actualité et
des changements en cours

30

Les voies d'accès : deux parcours et quelques autres

- Voie légale:
 - obtention d'un titre de séjour
 - demande d'asile
- Séjour « sans papier » en espérant bénéficier d'une régularisation
- Multiples combinaisons
 - Refus de permis de séjour → demande d'asile → séjour « sans papier »

31

Pauvreté des données

- Statistiques administratives
- Une partie des événements sont en dehors de tout cadre
- Quelques comptages en divers points des parcours:
 - Nombre d'autorisations de séjour ou d'inscriptions sur les registres
 - Nombre de demandes d'asile et de réponse positives
 - Nombre de régularisations administratives

32

Obtenir un permis de séjour

- Nécessaire même pour les « europuniens » (simple formalité)
- Motifs invocables :
 - Regroupement familial
 - Travail
 - Etudes
 - Autres (retraite pour les europuniens)

33

Le flux principal

- 2.2 millions/an dans l'Europe des 15 (début des années 2000)
- Par rapport à la population des pays d'accueil: < 1%
 - France, Finlande: 0,2-0,3%
 - Royaume-Uni, Allemagne, Autriche: 0,7-0,9%
- Les migrations intra-communautaires
 - Liberté de circuler et de s'établir
 - Mais courant minoritaire
 - Pour 100 immigrants, autour de 20% de communautaires
 - Sauf Belgique (45%) et Luxembourg (78%)

34

Permanence des courants et nouvelles provenances

- Courants « historiques »
 - Anciennes colonies → métropole (ex. Amérique Latine → Espagne, Afrique du Nord → France, etc.)
 - Anciens alliés politiques (Turquie → Allemagne et Autriche)
 - Proche voisinage (Pologne → Allemagne)
- Tendances nouvelles
 - Chinois (1ère nationalité au Royaume-Uni en 2001), 50 000 dans les 6 principaux pays d'accueil
 - Irakiens
 - Français: 2e nationalité au Royaume-Uni

35

Demander le droit d'asile

- Demande individuelle effectuée à l'arrivée
- Tendance à une harmonisation des procédures au sein de l'Union (Dublin, 1990)
- Amélioration des statistiques
- Diminution des demandes multiples (Eurodac)

36

Un certain reflux

- Pic au début des années 2000
- 2001 → 2003 : 20% de baisse (Europe des 15)
 - 373 000 en 2001 → 302 000 en 2003
 - Forts reculs: Danemark, Pays-Bas, Allemagne...
 - Légères augmentations: France, Autriche
- Des flux très faibles : 0.1% de la population d'accueil

37

Les 7 premières nationalités demandeuses d'asile dans UE en 2003 sur 165 au total

- **4 nationalités = 28% des demandeurs (entre 20 et 30 mille) :**
 - Russes (30k), Turcs (22k), Irakiens (22k), Serbes (Kosovars, 20 k)
 - En provenance des zones des conflits ethniques
- **4 + 7 = 54%**
 - Chinois (15k), Somaliens (15k), Nigériens (13k), Afghans (11k), Iraniens (11k), Indiens (11k), Congolais (République démocratique, 10k)
 - entre 10 et 20 milles en provenance de ces 7 pays
- **...peu d'élus**
 - De l'ordre de 10% en moyenne
 - Fortes variations:
 - Danemark: 53%, Finlande, Suède, P-B: 20%
 - France: 12%
 - Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne: 5%

38

Les régularisations administratives

- Constat :
 - Frontières perméables
 - Ampleur de l'immigration sans papier
 - Retour forcé en masse: impossible
- Ampleur des régularisations :
 - 1,3 millions dans les années 1980-1990
 - 1,6 millions en 2000-2003
- Pays concernés : Italie (1,4 millions), Espagne (0,6), Grèce (0,4), Portugal (0,2), France (0,2)

39

3. La politique migratoire de l'Union européenne

40

Vers une politique commune de l'asile : le contexte

- **Droit de circuler et de s'établir dans l'UE** pour les ressortissants des Etats membres
- **Elargissement de l'espace Schengen** (existe depuis 1985, il a été institutionnalisé l'échelle européenne par le traité d'Amsterdam de 1997) : suppression des frontières internes entre 14 pays (+ Norvège)
- **Renforcement des contrôles aux frontières externes**
- **Durcissement des procédures pour les non-communautaires :**
 - visa,
 - SIS (système d'information Schengen),
 - accords de réadmission

41

La politique d'asile dans l'UE

- **Document de base:** *Convention de Genève du 28 juillet 1951* relative au statut des réfugiés
 - N'impose pas l'obligation de donner le statut de réfugié ni ne règle ce statut
 - Énumère seulement les conditions sous lesquelles ce statut peut être octroyé
 - Définit le réfugié comme la personne qui « craint avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques »
- **Règlement de Dublin I et II (1990, 2003)** → « Espace Dublin »
 - (D-I) Afin de résoudre les problèmes « d'asylum shopping » (pratiqué en fait par 12% de demandeurs) et de « réfugiés en orbite » (demandeurs d'asile renvoyés d'un Etat à un autre sans qu'aucun ne se reconnaisse compétent)
 - (D-I) Notion de « pays sûr », de « pays tiers sûr » (Un seul et même Etat responsable dans tout l'"espace Dublin" pour l'examen d'une demande d'asile)
 - (D-II) Des critères objectifs permettent de déterminer l'Etat responsable de l'examen de la demande d'asile
 - (D-II) Base de données « **Eurodac** » (opérationnelle depuis le 15 janvier 2003 dans les Etats de l'UE (sauf le Danemark) + la Norvège l'Islande → le traitement de demandes multiples est évité)
- Le Conseil extraordinaire de Tampere (15 et 16 octobre 1999)
 - Conditions d'accueil, procédures, qualification de ce qui justifie l'asile

42

Objectifs, modalités et actions : un essai de bilan

- **Volonté commune :**
 - Égaliser les conditions d'accueil et d'examen des demandes : pas de « maillon faible » (pays frontaliers) → L'harmonisation s'est renforcée dans le contrôle aux frontières extérieures
 - Harmoniser les conditions de ceux qui sont admis
 - Renforcement de la coopération judiciaire et policière (Eurodac, 2003)
- **Difficile harmonisation de l'immigration régulière**
 - Tampere (1999): vers un rapprochement des législations nationales (regroupement familial, immigration de travail)
 - États sont jaloux de leur indépendance dans un domaine sensible → réticences nationales pour garder la maîtrise
 - Existence de liens historiques → traitements différenciés (la liste des « pays sûrs »)
- « Endiguement et refoulement » (cf. Luc Legoux)
 - Dissuader l'entrée et inciter au départ
 - Effets « pervers » de cette politique : fixation des immigrants

43

4. Apport démographique de l'immigration

Quelques illustrations chiffrées

44

Croissance de la population totale et immigration

Europe des 15	Effectifs de population en millions	
	~ 397	
2010		
	Avec migrations	Sans migrations
2030	398.7	371.9
Variation 2005-2030	14.3	-12.6
Effet global de l'immigration	26.9	0
Effet direct	20.4	/
Effet indirect	6.4	/

45

Impact des migrations par groupes d'âge et vieillissement démographique

L'immigration atténue le déséquilibre entre la diminution de la population de - de 65 ans et la croissance de la population de + de 65 ans

	Variation 2005-2030	
	avec	sans
0-19	-8.5	-16
20-64	-11	-29
65 +	+34	+32

Europe des Quinze	% 65 +	
	Avec migrations	Sans migrations
2010 (2005)	18% (17%)	
2030	25%	26%

46

Migration et rapport de dépendance

Europe des Quinze	Avec migration	Sans migration
% 65 +		
2010 (2005)	18% (17%)	
2030	25%	26%
% 65+/20-64		
2010 (2005)	30% (28%)	
2030	45%	48%
% (0-19 & 65=)/20-64		
2010 (2005)	65% (65%)	
2030	79%	82%

47

L'immigration est nécessaire, mais ne peut pas tout résoudre

- Recul de la population
- Pénurie de main d'œuvre
- Équilibre des régimes de retraite

48